

Fiche de sécurité

Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit :	SR Semi Per	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 1.1
Ref.Nr.:	BDS001934_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS001934_20170303

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

SR Semi Per
Aérosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Agents de Démoulage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Service Chimie
\$) 'D`UW`XY`'9 [`]gY
++(\$\$`GU]bhH]VU `hXYg`J][bYg
: fUbW
Tel.: Ž' ' f\$%* (' \$', - `&&
Fax.: Ž' ' f\$%* (' \$', +(-
E-mail : W`bH`UW@gYfj]W!W]a]Y.Z

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)
France:
Centres Antipoison et de Toxicovigilance
N° ORFILA: 01 45 42 59 59
Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.
la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145
Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Fiche de sécurité

Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit :	SR Semi Per	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 1.1
Ref.Nr.:	BDS001934_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS001934_20170303

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique: Aérosol, catégorie 1
Aérosol extrêmement inflammable.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Le classement est basé sur méthode de calcul.

Santé: Irritation cutanée, catégorie 2
Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, catégorie 2
Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., catégorie 3
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Le classement est basé sur méthode de calcul.

Environnement: Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 2
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Le classement est basé sur méthode de calcul.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Identificateur du produit: Contient:
des hydrocarbures

Pictogramme(s) de danger:



Mention d'avertissement: Danger

Mention(s) de danger: H222 : Aérosol extrêmement inflammable.
H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de prudence: P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.

2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

Fiche de sécurité

Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit : SR Semi Per **Date de création/révision :** 29.06.17 Version : 1.1
Ref.Nr.: BDS001934_2_20170629 (FR) **Remplace :** BDS001934_20170303

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole (1,3-butadiène < 0.1%)	01-2119485926-20	68512-91-4	270-990-9	25-50	Press. Gas, Flam. Gas 1	H280,H220	K,G
Hydrocarbures, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclique	01-2119475515-33	-	(927-510-4)	25-50	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2	H225,H315,H336,H304,H411	Q
xylène	01-2119488216-32	1330-20-7	215-535-7	5-10	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1	H226,H312,H332,H315,H319,H335,H373,H304	A
éthylbenzène	01-2119489370-35	100-41-4	202-849-4	1-5	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, STOT RE 2, Asp. Tox. 1	H225,H332,H373,H304	A
butane-1-ol; n-butanol	01-2119484630-38	71-36-3	200-751-6	<1	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3, STOT SE 3	H226,H302,H315,H318,H335,H336	B

Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition européenne sur le lieu de travail

B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) du règlement REACH n ° 1907/2006

K : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (Einecs no 203-450-8)

Q : Le numéro de CAS est seulement un identificateur à employer en dehors de l'UE pour les entrées en stock.

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Fiche de sécurité

Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit :	SR Semi Per	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 1.1
Ref.Nr.:	BDS001934_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS001934_20170303

Contact avec la peau :	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Inhalation :	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Ingestion :	En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin. Laisser à jeun.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.
Forme des produits de décomposition dangereux
CO, CO2

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fiche de sécurité

Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit :	SR Semi Per	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 1.1
Ref.Nr.:	BDS001934_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS001934_20170303

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
L'équipement devra être mis à la terre
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
Assurer une ventilation adéquate
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Laver à fond après l'usage
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agents de Démoulage

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Fiche de sécurité

Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit : SR Semi Per
Ref.Nr.: BDS001934_2_20170629 (FR)

Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.1
Remplace : BDS001934_20170303

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
éthylbenzène	100-41-4	VME	100 ppm
		VLE	200 ppm
xylène	1330-20-7	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien			
éthylbenzène	100-41-4	VME	100 ppm
		VLE	125 ppm
xylène	1330-20-7	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	VME	20 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
éthylbenzène	100-41-4	VME	220 mg/m3
		VLE	220 mg/m3
xylène	1330-20-7	VME	100 ppm
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	VME	150 mg/m3
		VLE	150 mg/m3
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
éthylbenzène	100-41-4	VME	88.4 mg/m3
		VLE	442 mg/m3
xylène	1330-20-7	VME	221 mg/m3
		VLE	442 mg/m3
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	VLE	50 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

Protection individuelle :

Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit
Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes d'hygiène en vigueur dans l'industrie.
Assurer une ventilation adéquate

inhalation :

En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

Protection respiratoire recommandée:

Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A)

la peau et les mains :

Pendant usage du produit porter des gants de protection contre les produits chimiques (norme EN 374).

Utilisez des gants réutilisables d'une durée de protection minimale de 30 minutes. La durée de protection des gants doit être supérieure à la durée totale de l'utilisation du produit. Si la tâche dure plus longtemps que la durée de protection, il faut changer les gants en cours d'utilisation.

Gants recommandés:

Nitrile

les yeux :

Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Fiche de sécurité

Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit :	SR Semi Per	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 1.1
Ref.Nr.:	BDS001934_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS001934_20170303

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

Aspect : état physique :	Liquide en aérosol avec propulseur propane/butane.
couleur :	Incolore à jaune.
odeur :	Odeur caractéristique.
pH :	Non connu.
Point/intervalle d'ébullition :	Non connu.
Point d'éclair :	< 0 °C
Vitesse d'évaporation :	Non connu.
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité relative :	0, 78 g/cm ³ (à 20°C).
Hydrosolubilité :	Insoluble dans l'eau
Auto-inflammabilité :	Non connu.
Viscosité :	Non connu.

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

Fiche de sécurité

Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit : SR Semi Per
Ref.Nr.: BDS001934_2_20170629 (FR)
Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.1
Remplace : BDS001934_20170303

CO,CO2

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

lésions oculaires graves/irritation oculaire: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

sensibilisation respiratoire ou cutanée: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

mutagénicité sur les cellules germinales: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

cancérogénicité: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

toxicité pour la reproduction: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

danger par aspiration compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation : L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements

Ingestion : Ne pas faire vomir en cas d'ingestion.Risque de pneumonie

Contact avec la peau : Irritant pour la peau

Contact avec les yeux : Peut entraîner irritation.

Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	LD50 oral rat	2292 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 17.76 mg/l
		LD50 derm.rabit	3430 mg/kg
Hydrocarbours, C7, n-alkanes,isoalkanes, cyclic	-	LD50 oral rat	> 5840 mg/kg
		LC50 inhal.rat	23.3 mg/l
		LD50 derm.rat	> 2920 mg/kg

Fiche de sécurité

Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit : SR Semi Per **Date de création/révision :** 29.06.17 Version : 1.1
Ref.Nr.: BDS001934_2_20170629 (FR) **Remplace :** BDS001934_20170303

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 2
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
butane-1-ol; n-butanol	71-36-3	LC50 poisson	1376 mg/l
		EC50 daphnie	1328 mg/l
Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclic	-	IC50 algues	10-30 mg/l
		LC50 poisson	> 13.4 mg/l
		EC50 daphnie	3 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

Emballage contaminé : La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

Fiche de sécurité

Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit :	SR Semi Per	Date de création/révision :	29.06.17 Version : 1.1
Ref.Nr.:	BDS001934_2_20170629 (FR)	Remplace :	BDS001934_20170303

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS (naphta's)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.1
ADR/RID - Code de classification:5F

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Oui
IMDG - Polluant marine: Polluant marin
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (D)
IMDG - Ems: F-D, S-U
IATA/ICAO - PAX: 203
IATA/ICAO - CAO: 203

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Fiche de sécurité

Règlement (CE) n o 1907/2006 Art.31

Nom du produit : SR Semi Per
Ref.Nr.: BDS001934_2_20170629 (FR)

Date de création/révision : 29.06.17 Version : 1.1
Remplace : BDS001934_20170303

Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°4 bis: Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant, Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
Maladies à caractère professionnel: rubrique:	601: Hydrocarbures aliphatiques, saturés ou non, cycliques ou non

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des mentions de danger:

H220 : Gaz extrêmement inflammable.
H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 : Nocif par contact cutané.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 : Nocif par inhalation.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

acronyms and synonyms:
VME = valeurs limites de moyenne d'exposition
VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)
COV = composés organiques volatils
PBT = persistant bioaccumulative toxic
vPvB = very persistant very bioaccumulative

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.